

Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité (PromESsE/TN)

Termes de référence

Sélection des évaluateurs des propositions complètes du Fonds compétitif d'Innovation « PAQ-PromESsE »

Contexte. Le projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PromESsE) a été lancé en 2016 pour soutenir la réforme de l'enseignement supérieur. Il vise deux objectifs de développement : améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et moderniser la gestion de l'enseignement supérieur. Ces deux objectifs sont interconnectés dans la mesure où une gestion moderne et proactive permet au système d'enseignement supérieur et de recherche d'être mieux à l'écoute de l'environnement social et économique, et de répondre à sa demande en termes de compétences à développer et de valeur à créer.

Pour atteindre ses objectifs, PromESsE agit à l'échelle systémique en appuyant le processus de réforme, notamment à travers le développement de stratégies sectorielles, le renforcement de capacités, l'impulsion de projets pilotes, la révision de cadres réglementaires, etc. En complémentarité, PromESsE agit à l'échelle institutionnelle via des mesures incitatives, au profit des institutions d'enseignement supérieur, de recherche et d'œuvres universitaires.

Ce deuxième volet est soutenu par le fonds compétitif d'innovation, le Programme d'Appui à la Qualité (PAQ-PromEssE), qui comporte -à ce jour- 13 volets différents et couvre les deux objectifs spécifiques de PromEssE, à savoir :

- **L'amélioration de l'Employabilité des étudiants du supérieur**, à travers : i) une meilleure adéquation des propositions de formation avec la demande sociale et professionnelle (PAQ-Co Construction), ii) le soutien aux Centres de Carrières et de Certifications des Compétences pour l'Emploi (PAQ-4Cs et PAQ-PRICE) pour le renforcement des compétences transférables (Soft/Life Skills) des étudiants et l'accompagnement à l'insertion, iii) la valorisation des résultats des travaux de fin d'études (PAQ-PFE/MFE) et des résultats de la recherche innovation au sein et avec les Technopoles (PAQ-Collabora) ainsi que le pré amorçage et l'essaimage scientifique (PAQ-PAES) et, iv) la mobilité des doctorants et des docteurs vers le monde de l'entreprise (PAQ-Mobidoc et Post Doc).
- **La modernisation de la gestion de l'enseignement supérieur** en soutenant : i) la mise en place de systèmes de management de la qualité et de l'innovation au sein des Centres de recherche et des structures de soutien (PAQ-CR2S), ii) la mise aux normes des espaces et des services aux étudiants (restauration et hébergement) et l'harmonisation avec les standards internationaux via le PAQ-PROUUES, iii) le développement de la gestion stratégique des universités (PAQ-DGSU) et des établissements d'enseignement supérieur (PAQ-DGSE) pour une autonomie institutionnelle plus avancée.

Depuis le 30 octobre 2020, date de son lancement, le PAQ-Post Covid19 a pour ambition de relever les défis majeurs auxquels le système d'enseignement supérieur est confronté dans le contexte pandémique, notamment après le confinement imposé et l'impact économique sévère auquel les diplômés devraient faire face. Ce dernier volet couvre simultanément les deux objectifs de PromESsE, et appuie des propositions de projets d'universités pour i) le renforcement de l'usage des technologies numériques et du numérique éducatif ainsi que sa gestion, de manière à assurer la continuité pédagogique et les prestations administratives et, ii) la consolidation - au sein de l'Université – d'un environnement numérique adéquat et ouvert à l'ensemble des EESR, préservant ainsi le droit d'accès à une formation et à un apprentissage de qualité à tous et en particulier aux groupes les plus vulnérables.

Les financements du Fonds PAQ-PromESsE sont attribués sur une base compétitive suite à des appels à propositions successifs. Le Fonds a été doté d'une organisation pour la sélection de ces projets et le suivi de leur mise en œuvre. Cette organisation comprend un Comité de Pilotage (CoPil-PAQ), une Unité de Gestion (UGP-PromEssE) et un Panel d'évaluateurs externes (PEE). Le CoPil-PAQ est responsable du processus de sélection des propositions candidates aux dons subsidiaires du Fonds et mandate le PEE aux fins. Ce dernier est chargé d'évaluer les propositions soumises dans le cadre des appels à propositions conformément à des critères et procédures pré établis, consignés dans le Manuel de Procédures Opérationnelles du PAQ (MPO-PAQ) et rappelés dans les termes de référence de chaque appel à propositions. Le Panel est également sollicité pour évaluer de manière annuelle et au besoin la mise en œuvre des projets lauréats (Arrêté N°2930/2010 du 09 novembre 2010 portant organisation et rémunération des évaluateurs externes du PAQ).

Depuis son démarrage, PromESsE a financé 382 projets d'universités, d'établissements d'enseignement et de recherche, de centres de recherche et d'offices d'œuvres universitaires pour lesquels le Ministère doit assurer l'évaluation de la mise en œuvre. Le Ministère s'apprête par ailleurs à évaluer les propositions d'universités soumises dans le cadre du PAQ-COVID19.

Dans ce contexte, l'UGP-PromESsE se propose d'enrichir son Panel d'évaluateurs externes de nouveaux membres et ce, via cet appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'évaluateurs externes indépendants dans les différentes disciplines académiques et compétences liées aux différents volets du PAQ-PromEssE : ingénierie pédagogique, assurance qualité, e-learning, gouvernance, valorisation de la recherche, etc.

1. OBJECTIFS DE LA MISSION

Suite à chaque appel à propositions du PAQ-PromESsE, le CoPil-PAQ convoque, à travers l'UGP-PromESsE et selon les spécificités dudit appel, des membres du PEE pour exécuter, en son nom et sous sa supervision, (i) l'évaluation des propositions complètes déposées par les institutions éligibles, (ii) l'évaluation des rapports d'étape (annuelle et/ou de mi-parcours) et, (iii) plus généralement la mise en œuvre des projets lauréats.

2. ROLE ET RESPONSABILITES

Le panel d'évaluateurs externes, réuni par l'UGP-PromEssE suite à chaque appel à propositions du PAQ-PromEssE et selon le besoin, sera chargé:

- D'évaluer les propositions complètes de projets, en présentiel ou à distance via une plateforme digitale développée à cet effet, selon une grille d'appréciation prédéfinie incluant des critères et poids précisés à chaque appel à propositions ;
- D'émettre des suggestions pertinentes pour une mise en œuvre efficiente des propositions pouvant être financées ainsi que des recommandations opérationnelles sur la manière d'améliorer les propositions non retenues pour un examen favorable lors des prochains tours de compétition.

En cours d'exécution des projets lauréats, les évaluateurs externes seront sollicités pour :

- Évaluer la mise en œuvre annuelle des projets. Cette évaluation conditionnera le versement de la totalité ou partie de la tranche d'allocations suivante;
- Donner un avis sur des requêtes techniques émanant des équipes en charge des projets y compris de restructuration à mi-parcours.

Le CoPil-PAQ confiera également l'évaluation finale des projets aux évaluateurs externes qui exécuteront leur mission selon un référentiel d'évaluation spécifique devant montrer, outre le degré d'atteinte des objectifs visés par la proposition :

- les changements institutionnels éventuels opérés par l'introduction du projet,
- tout impact fortuit (positif ou négatif),
- les leçons apprises et,
- la pertinence des mesures prises par l'institution bénéficiaire pour la pérennisation et la dissémination des résultats du projet.

En préalable à toute évaluation, et de manière à écarter tout conflit d'intérêt et à s'assurer du respect des délais de l'évaluation et de la confidentialité des délibérations, les experts seront tenus de signer et de respecter un code de conduite qui fera partie intégrante du contrat à signer avec le Ministère.

3. PROFILS RECHERCHES ET MODE DE RECRUTEMENT

Des experts de haut niveau relevant des différents domaines académiques et/ou de la gouvernance et de la gestion (administrative, financière et par objectifs) couverts par les différents volets du PAQ-PromEssE seront sélectionnés à travers le présent appel à manifestation d'intérêt pour renforcer le PEE.

Peuvent participer à l'évaluation précitée les professeurs de l'enseignement supérieur, les maîtres de conférences (ou grades équivalents) ainsi que les cadres supérieurs appartenant aux autres ministères et les représentants des secteurs économique et social.

L'évaluation des candidatures se fera sur la base de l'expérience des candidats et, de manière plus large, de leur expertise dans un ou plusieurs domaines pertinents pour la mission:

- le suivi et l'évaluation de projets innovants d'enseignement supérieur et de recherche (les expériences antérieures de participation à des fonds compétitifs financés par des bailleurs de fonds internationaux seront un atout majeur) ;
- l'élaboration et la conduite de projets d'enseignement supérieur et de recherche;
- l'élaboration et/ou la mise en place de stratégies, réformes pour améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur;
- le haut management des institutions universitaires et de recherche ainsi que des administrations et entreprises (publiques ou privées).

Les experts retenus pour la réalisation de cette mission doivent être...titulaires d'un diplôme sanctionnant des études universitaires de niveau minimal "Baccalauréat + 5" et justifier d'une expérience professionnelle pratique d'au moins 10 ans dans les domaines pertinents pour la mission.

Pour les besoins spécifiques du PAQ-COVID19, l'évaluation des candidatures se fera également sur la base de leur expertise dans un ou plusieurs domaines pertinents pour la mission:

- La conception, le suivi et l'évaluation de projets en e-learning et en éducation ;
- La préparation de stratégies et de plans d'actions opérationnels dans le domaine du numérique éducatif et l'e-learning ainsi que l'accompagnement et leur mise en œuvre ;
- Le renforcement des capacités en vue d'un développement institutionnel et de la rénovation des pratiques pédagogiques d'enseignement/apprentissage ;
- Le développement des plateformes digitales d'apprentissage ;
- L'assurance qualité en e-learning, suivi et évaluation ainsi que le développement d'enquêtes en ligne, leur analyse et le traitement statistique,
- La conception de programmes de formation de formateurs en TICE et en ingénierie de formation en ligne ainsi que la conception de ressources pédagogiques en ligne et digitalisation de contenus d'apprentissage (cours hybrides, SPOC, MOOC, etc.)
- La coordination et l'administration de formations entièrement en ligne ;
- La conception des dispositifs d'évaluations des connaissances et des compétences en ligne.

4. LIVRABLES ET TACHES A REALISER

Les experts sont appelés à remettre leurs rapports d'évaluation consolidés dans les délais fixés par l'UGP-PromEssE. Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis et validés par le CoPil-PAQ.

5. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les candidats intéressés répondant au profil demandé, sont invités à manifester leur intérêt en faisant acte de candidature et en fournissant les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission ci-dessus décrite. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

1. Lettre de candidature relatant le parcours professionnel et un calendrier annuel estimatif indiquant les périodes de disponibilité du candidat/candidate ;
2. Un curriculum vitae détaillé selon le modèle ci-joint ;
3. Deux références récentes et pertinentes (au minimum).

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Les évaluations se dérouleront du mois de février 2021 jusqu'à la clôture du projet PromESsE, fixée au 31 décembre 2022.

Les missions d'évaluation se feront en présentiel ou à distance via une plateforme sécurisée préparée à cet effet, selon les besoins de l'évaluation ainsi que selon les modalités et calendrier fixés préalablement par l'UGP-PromEssE.

Les évaluateurs seront également appelés à se déplacer sur le terrain en présence des membres de l'UGP-PromESsE et du CoPil-PAQ pour valider in situ l'évaluation par une observation directe des conditions et des préoccupations au niveau de l'institution évaluée et pour lui communiquer directement les forces et faiblesses constatées lors de l'évaluation.

L'UGP fournira à cet effet les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission.

7. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la Banque Mondiale. Pour cette mission, chaque consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels en accord avec les procédures définies dans les directives "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale" (Janvier 2011- version révisée en juillet 2014).

Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les candidats individuels appartenant à un bureau ou groupement peuvent présenter des candidatures individuelles.

La rémunération de l'expert sélectionné sera effectuée conformément au décret N° 2010/2930 du 09 novembre 2010 fixant le régime de rémunération des experts chargés de l'évaluation des propositions de projets présentés dans le cadre de l'appui à la qualité dans l'enseignement supérieur ainsi que le suivi de leur réalisation.

8. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, conformément aux directives de la banque mondiale, ne peuvent pas participer à cet appel.